

**Bureau du 20 novembre 2006**

**Décision n° B-2006-4747**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme des actions - Année 2006**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 9 novembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000-2006 et de la convention-cadre 2004-2007 pour la commune de Rillieux la Pape, approuvée en conseil de Communauté le 14 novembre 2005, des actions de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) sont menées régulièrement depuis 2001 et il apparaît aujourd'hui nécessaire, au vu des résultats globalement satisfaisants, de poursuivre les actions engagées sur les thématiques rappelées dans la convention-cadre, à savoir :

- renforcer la démarche partenariale,
- faire des habitants et des associations des partenaires actifs de la gestion du quartier,
- répondre à une exigence de qualité de prestation,
- garantir la même qualité de service que dans les autres quartiers de la ville,
- adapter la gestion du service aux spécificités locales,
- insérer des clauses d'insertion dans les marchés liés aux actions de la GSUP.

La programmation GSUP pour l'année 2006 sur la commune de Rillieux la Pape s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par la convention-cadre.

Le coût global des opérations définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2006 a été estimé à 280 474 €, avec un engagement financier pour la Communauté urbaine à hauteur de 45 150 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2006, détaillant le montant prévisionnel de chacune des actions ainsi que la répartition financière entre les différents partenaires sont annexés à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le programme de gestion sociale et urbaine de proximité de la commune de Rillieux la Pape pour l'année 2006 tel que figurant en annexe ainsi que le versement de la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur totale de 45 150 € nets de taxes aux différents partenaires.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer les différentes conventions fixant les modalités de participation financière aux différents partenaires pour les actions engageant la Communauté urbaine.

**3° - Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et 2008 - comptes 657 480, 657 340 et 657 370 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,